Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 029-242900660-20260623-2026062326-DE

Pays Fouesnantais
Communauté de Communes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 JUIN 2026
A L'HOTEL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 26

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, légalement convoqué le 17 juin 2026, s'est réuni à l'Hôtel communautaire (salle du conseil) sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF.

La séance commencée à 18 h 30 s'est terminée à 21 h 31.

Cindy BACCON a été élue secrétaire de séance.

Bénodet	*Clohars-Fouesnant*	*Fouesnant*	*Gouesnac'h*	*La Forêt-Fouesnant*	*Pleuven*	*Saint-Evarzec*
Présents						
Anne BOURBIGOT Stéphane MOREL Elisabeth VAN HORNE Mathieu CHUTO Steven BEGOS	Arnaud GUYADER Morgane GUENNOU Philippe GOMEZ	Bruno MERRIEN Cécile TABARLY Laurent LE CAIN Laure CARAMARO Roger LE GOFF Alain GOSSET Cindy BACCON Jean-Michel PIGUEL LOZAC'H Catherine LE FLOCH Vincent ESNAULT	Pierre-Yves GUILLERMOU Béatrice NEDELEC Adrien de TONQUEDEC	Marie-Françoise COSQUERIC David RIVIERE Marie LATTANZIO Patrick PERES Robert LE NAY	David DEL NERO Mona CASELLINO	René ROCUET Céline SIMONOU Serge SINOU Anne LAVILLONNIERE Michel GUEGUEN
Absents excusés						
		Christine JAN (procuration à Bruno MERRIEN)	Séverine COSQUERIC (procuration à Pierre-Yves GUILLERMOU)		Corinne MARTIN (procuration à Mona CASELLINO) Laurent FRANCHETEAU (procuration à David DEL NERO)	
Nombre de conseillers présents			**33**	**Nombre de conseillers votants**		**37**

SAGE SUD CORNOUAILLE : PROGRAMMATION 2026

Rappel du contexte

Le SAGE Sud Cornouaille a été approuvé par arrêté préfectoral le 23 janvier 2017. Dans la continuité des précédents contrats mis en œuvre sur les bassins versants Sud Cornouaille, la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, Concarneau Cornouaille Agglomération et Quimperlé Communauté ont validé une nouvelle programmation d'actions sur la période 2025/2027. Celle-ci vise à mettre en œuvre les dispositions du SAGE en matière de reconquête de la qualité de la ressource en eau et de préservation des milieux aquatiques.

Programmation 2026

La CCPF assurera la maîtrise d'ouvrage des actions suivantes :

- mise en œuvre et suivi des profils conchylicoles sur les bassins versants de la Mer Blanche, de Mousterlin et de Penfoulic ;
- restauration des cours d'eau de la CCPF (hors bassin versant de l'Odet), entretiens ciblés, restauration hydromorphologique et travaux de restauration de la petite continuité écologique ;
- suivi et interprétation des indicateurs en zones humides (Marais de Mousterlin).

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 029-242900660-20260623-2026062326-DE

CCA assurera la maîtrise des actions suivantes :
- animation et mise en œuvre du SAGE Sud Cornouaille ;
- mise en œuvre du PLAV et du programme Breizh-Bocage.

Eléments financiers
Les dépenses à engager en 2026 par la CCPF sont estimées à 215 000 € TTC, avec un financement prévisionnel attendu de la part des partenaires financeurs de 89 800 €, soit 40 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (une abstention : Vincent ESNAULT), décide :

➔ de valider la programmation prévisionnelle 2026 ;

➔ d'autoriser Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès du Conseil Régional de Bretagne, du Conseil départemental du Finistère et de l'agence de l'Eau Loire Bretagne ;

➔ d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document nécessaire au financement et à la bonne mise en œuvre des actions.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus pour copie conforme, et certification du caractère exécutoire de la délibération.

Roger LE GOFF
Président

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES du Pays Fouesnantais 11, Espace Kerourgué CS 31046 - 29170 FOUESNANT